

**BILLET DE BLOG** 4 septembre 2019

# Faut-il reboiser l'Amazonie ?

---

## Auteurs

Frédéric Amiel

Coordinateur général, Les Amis de la Terre

Yann Laurans

Directeur du pôle Biodiversité terrestre, WWF France

Damien Barchiche

Directeur du programme Gouvernance du développement durable

---

🕒 Temps de lecture: 8 min



Alors que les flammes sont loin d'être maîtrisées et que les feux continuent de ravager les forêts en Amazonie (mais aussi en Afrique centrale, en Sibérie ou en Indonésie), se multiplient déjà les annonces et initiatives pour préparer l'« après ». Ce billet de blog décrypte les enjeux écologiques et socio-économiques liés à la reforestation de ces écosystèmes.

## Préserver les forêts, une nécessité

Les principales réponses à la crise amazonienne semblent se focaliser, outre sur l'action d'urgence pour éteindre les incendies, sur le « reboisement » de ce qui a été brûlé, dans l'idée de renverser la dynamique de déforestation – dont presque plus personne ne nie l'importance et les impacts sur la diversité biologique et le climat –, bien que la plupart des feux soient allumés intentionnellement pour gagner du territoire agricole sur la forêt. La « reforestation » suggère qu'il serait possible de « réparer » ce qui a été détruit. Cette idée a d'autant plus de succès qu'une [étude](#) parue dans la revue *Science* en juillet dernier affirmait que planter des milliards d'arbres pouvait représenter une solution pour lutter contre le changement climatique. Or, replanter des arbres là où la forêt a brûlé n'est souvent pas le meilleur moyen de restaurer les écosystèmes affectés, et par conséquent pas la meilleure manière d'employer les moyens financiers et la mobilisation internationale provoquée par l'élan d'indignation qu'ont provoqué ces incendies.

Si les forêts sont si importantes, et si leur destruction suscite une si vive émotion, c'est que chacun a conscience que ce qui est perdu ne pourra pas, ou difficilement, être retrouvé. La « valeur » fondamentale des forêts « naturelles<sup>1</sup> » est à plus d'un titre incommensurable : la forêt et la biodiversité forestière n'ont pas de prix, au sens propre.

Trois arguments plaident pour préserver ou restaurer les forêts :

- leur fonction climatique, c'est-à-dire leur rôle de puits de carbone (les forêts constituent le deuxième puits de carbone de la planète après les océans), mais aussi de production d'oxygène ;
- leur rôle écologique, non seulement en tant qu'habitats pour des milliers d'espèces de plantes et d'animaux, notamment d'insectes, qu'on ne trouve pas ailleurs, et qui en font des espaces-clés pour la biodiversité mondiale, mais aussi leur rôle essentiel dans les cycles de l'eau et la préservation des sols ;
- leur fonction « patrimoniale » enfin, c'est à dire la manière dont elles constituent un patrimoine à la fois matériel (en termes de ressource ou d'habitat pour les populations forestières) et immatériel, c'est-à-dire pour leur importance culturelle, comme héritages, lieux de vie ou encore lieux sacrés, et lieux où vivent des ethnies et des cultures spécifiques qui disparaissent avec elles.

## Préserver avec discernement, au-delà des forêts elles-mêmes

Du strict point de vue du climat, donc si l'on n'envisage que la comptabilité carbone, les plantations peuvent sembler une option viable. En choisissant des essences à croissance rapide, et à condition d'un suivi efficace sur les premières années, les forêts plantées peuvent constituer un puits de carbone à court terme. Néanmoins les quantités de carbone stockées à l'issue de ces premières années resteront loin derrière le stock des forêts tropicales qu'elles remplaceraient. Dans tous les cas, à terme, [certaines études récentes](#) montrent une efficacité bien moindre que la capacité de captation des forêts naturelles. De fait, les massifs forestiers intacts représentent 20 % de la forêt tropicale, mais 40 % du carbone qu'elle stocke, a montré l'IPBES<sup>2</sup> .

Du point de vue écologique, et dans des zones qui restent environnées de forêts naturelles, la manière la plus efficace (et la moins onéreuse) de restaurer les forêts consiste à les laisser se régénérer naturellement. C'est surtout vrai pour les forêts tropicales, comme dans les trois grands bassins forestiers mondiaux que sont l'Amazonie, le bassin du Congo et les massifs du Sud-Est asiatique. Même sur des sols qui ont brûlé, la terre est suffisamment fertile et contient de nombreuses graines qui auront survécu à l'incendie. Certaines espèces d'arbres sont même capables de produire des rejets naturels après avoir presque entièrement brûlé. Surtout, à partir des lisières à proximité, le vent et la faune sauvage jouent leur rôle de dissémination et permettront, à terme, de reconstituer des écosystèmes relativement semblables à ceux qui ont été perdus. Les forêts plantées, en revanche, sont souvent constituées d'un nombre limité d'espèces (parfois même de monocultures, comme les plantations d'eucalyptus), et leur qualité écologique est le plus souvent faible<sup>3</sup> . Même en consentant des efforts pour varier les types de

semences, il est presque impossible de reproduire des systèmes comme la forêt amazonienne, qui compte en moyenne près de 300 espèces d'arbres à l'hectare, et parfois même plus de 600 (contre 10 à 15 espèces à l'hectare pour les forêts européennes). Cependant, la régénération naturelle demande beaucoup de temps. Et c'est précisément parce qu'obtenir une forêt riche nécessite du temps qu'il est nécessaire de préserver précieusement celles qui subsistent aujourd'hui à travers la planète ; c'est donc dans cette direction qu'il faut mobiliser les efforts de la communauté internationale.

Du point de vue patrimonial enfin, reconstituer ce qui a été perdu est une illusion. Il est vrai, certes, que les efforts de reforestation consentis par une société sont susceptibles de renforcer le sentiment d'attachement d'une société aux forêts en question. En France, des forêts « plantées » comme la forêt de Tronçais ou la forêt des Landes sont désormais intimement associées au patrimoine naturel et historique du pays. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la forêt amazonienne constitue aussi, et peut-être avant tout, le patrimoine des communautés autochtones. La récente évaluation mondiale de la biodiversité par l'IPBES a montré le lien direct entre la préservation des modes de vie des peuples autochtones et des communautés locales et celle de la biodiversité, et symétriquement la fragilité économique et sociale que produit sur ces communautés leur disparition<sup>4</sup>. Comme le rappelle [Philippe Descola](#), ce sont elles qui souffrent en premier lieu de la perte de ces forêts, et tous les efforts, quels qu'il soient, pour la restaurer, ne peuvent s'envisager qu'en collaboration étroite avec ces communautés et ses représentants.

En conclusion, l'élan général en faveur de la reforestation de l'Amazonie reste un signe positif qui témoigne de l'attachement croissant de l'humanité à ses forêts, et d'une volonté d'agir qui a trop longtemps fait défaut sur le sujet. Cependant, l'état des connaissances scientifiques et la situation particulière des écosystèmes amazoniens qui, quoique durement affectés par ces épisodes, restent extrêmement résilients et capables d'auto-régénération, doivent inciter à la prudence. Reforester massivement peut s'avérer un remède inefficace, et constituer une diversion au regard de ce qui devrait focaliser notre attention, c'est-à-dire les politiques publiques et privées qui conduiront à arrêter la déforestation et à ménager des capacités de régénération naturelle de la forêt, notamment en empêchant la mise en exploitation agricole des espaces incendiés, ce qui est particulièrement crucial pour les zones qui jouissaient d'un statut protégé au titre des communautés autochtones. Ces politiques (et nos comportements d'acheteurs) doivent en premier lieu viser à limiter l'extension agricole, liée (particulièrement pour l'Amazonie) à l'excès de produits animaux industriels dans notre alimentation. Pour ce qui est des politiques publiques, cela supposerait de définir des statuts de protection des forêts et des espaces naturels, compatibles avec les droits des populations forestières, et les inscrire dans la loi en y associant l'ensemble des acteurs concernés. Ensuite, il s'agit de mettre sur pied ou de renforcer les outils efficaces pour faire respecter ces lois : les agences, les services judiciaires et les moyens de suivi, de surveillance et de police.

Au Brésil, depuis la réforme du Code forestier en 2012, les règles qui permettaient de protéger la forêt ont été affaiblies. Après l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro, ce sont désormais les moyens affectés à cette protection qui ont été drastiquement réduits, par la diminution du budget des agences spécialisées ou la redéfinition de leurs mandats. Dans ce pays, mais aussi en Bolivie ou en Colombie, en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est, il est donc indispensable de préserver les derniers grands massifs de forêts naturelles de la planète. Si la coopération internationale paraît nécessaire, ces efforts ne peuvent faire l'économie d'une collaboration continue et respectueuse avec les États concernés, mais aussi, selon des modalités encore à inventer, avec les communautés autochtones et les populations forestières.

---

<sup>1</sup> Ce concept fait débat dans la mesure où même les forêts « naturelles » les plus reculées ont connu des modifications dues à l'action de l'homme. Néanmoins ce terme est utile pour par opposition aux « forêts plantées », dont la structure est déterminée par la plantation des arbres, souvent en une seule fois et en utilisant une seule ou un petit nombre d'espèces.

<sup>2</sup> <https://www.ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>

3 Idem, chapitre 2.

4 Ibidem, chapitre 2, section 2.1.5.1.

---

BIODIVERSITÉ

BRAZIL

FORESTS